

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 77 (1932)
Heft: 10

Artikel: L'armée de mitrailleuses et la suppression de l'artillerie
Autor: C.A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée de mitrailleuses et la suppression de l'artillerie.

Si nous avons, en Suisse, d'une part, les protagonistes d'une artillerie nombreuse et richement armée, copie en miniature des artilleries étrangères issues de la guerre stabilisée, nous avons, d'autre part, des officiers qui prétendent pouvoir se passer complètement d'artillerie. Le colonel Gertsch qui commanda, autrefois, la troisième division, représente, à lui seul probablement, cette tendance extrême.

Après avoir, comme il le raconte lui-même, soumis son idée au Conseil fédéral, puis à l'opinion publique dans sa brochure « L'erreur des armements actuels »¹, enfin à la Commission des économies, tentatives toutes couronnées d'insuccès, il revient à la charge en posant à nouveau la question dans un opuscule : « L'armée de mitrailleuses »². Malgré les critiques peu objectives et personnelles dont il se plaint d'avoir été l'objet, l'auteur ne se décourage pas et prétend que l'idée de l'armée de mitrailleuses se réalisera tôt ou tard, malgré tous les obstacles.

Quoique d'une portée générale, cette question de l'armée de mitrailleuses intéresse l'artillerie d'une façon directe car le colonel Gertsch déclare cette dernière arme inutile et cela au moment où la discussion sur le réarmement de l'artillerie bat son plein. Il nous semble donc intéressant d'examiner en toute objectivité les idées du colonel Gertsch.

L'une des leçons les plus importantes de la dernière guerre, la plus cuisante pour ceux qui durent l'apprendre à leurs dépens, est celle de la puissance du feu.

Puissance du feu d'artillerie d'une part, qui conduisit, à la suite d'exagérations inhérentes à la nature humaine qui, trop souvent, du cas spécial veut déduire le cas général,

¹ « Der Irrtum der heutigen Rüstungen ».

² « Für die Maschinengewehr-Armee », A. Fracke, Berne, 1932.

à une augmentation hors proportion de l'artillerie et à une débauche inutile de munitions.

Puissance du feu des armes automatiques d'autre part, qui fit augmenter, dans une très forte proportion, la dotation en mitrailleuses des armées modernes.

Si les partisans de la première doctrine sont allés jusqu'à vouloir faire de l'artillerie non plus l'auxiliaire, mais l'égale de l'infanterie, la seconde arme principale, le défenseur de l'armée de mitrailleuses va plus loin et veut supprimer les vieilles armes auxiliaires, l'infanterie se suffisant à elle-même dès qu'elle sera armée exclusivement de mitrailleuses.

Le colonel Gertsch ne parle pas de la cavalerie, mais comme il veut lui enlever ses mitrailleuses, on doit se demander ce qu'une cavalerie d'une puissance de feu aussi réduite pourrait encore faire dans une entreprise guerrière. L'aviation est passée sous silence ; il semble bien que l'armée de mitrailleuses n'en aura plus besoin, puisque l'auteur écrit que les combattants de l'armée nouvelle seront à l'abri de toute attaque ennemie provenant de terre ou de l'air.

Les troupes de la future armée suisse seront donc uniquement des fantassins armés de mitrailleuses. Et pourquoi ? Parce que, en cas de conflit, notre armée actuelle ne pourra que courir à sa perte ; à la première rencontre, elle sera écrasée, que dis-je, elle ne pourra ni se concentrer, ni même mobiliser ; l'ennemi l'anéantira avant. Et pourquoi ? Parce qu'elle ressemble aux autres armées, qu'elle est copiée sur leur modèle et possède un armement semblable au leur, et, à cause de cela, elle est inutilisable ; du moins le colonel Gertsch le prétend et, sans avancer d'autres preuves, fait de cette prétention un axiome. De la même façon, il établit la preuve que l'armée de mitrailleuses, elle, sera non seulement à la hauteur de sa tâche, mais nous permettra, en cas d'attaque, de ne pas céder un seul pouce de terrain et de porter la guerre sur le territoire ennemi.

Le colonel Gertsch prétend qu'on n'a pu, jusqu'ici, avancer aucun argument contre son armée de mitrailleuses ; c'est possible et même très probable puisque, d'après l'auteur lui-même, personne n'a pris sa proposition au sérieux. Mais avant de rechercher des arguments contre ses conceptions il faudrait en trouver en leur faveur. Or, en parcourant la bro-

chure « Pour l'armée de mitrailleuses », nous n'avons pu découvrir aucune preuve matérielle des grands avantages de cette armée.

Le premier argument avancé par le colonel Gertsch est que la guerre mondiale nous a démontré la « valeur de combat » (Kampfwert) de la mitrailleuse, donc la puissance de feu de l'arme automatique. Cette dernière est reconnue et crainte par chacun ; le nombre des armes automatiques a été fortement augmenté dans toutes les armées et la tactique de l'infanterie est basée sur cette puissance de feu. Peut être pas suffisamment, mais si l'évolution n'est pas encore terminée, elle n'aboutira pas nécessairement à l'armée de mitrailleuses du colonel Gertsch. Donc, la valeur de l'arme automatique est suffisamment reconnue et le colonel Gertsch ne nous apprend rien de nouveau.

Deuxième argument : la mitrailleuse a subi, avec succès, non seulement le baptême du feu, mais encore toutes les vicissitudes d'une longue campagne. Encore un fait reconnu de chacun ; mais on peut dire exactement la même chose du canon à recul sur affût pour lequel beaucoup craignaient les fatigues d'une campagne. Il n'y a, là non plus, aucune supériorité à déduire de la mitrailleuse sur le canon.

Troisième argument : la précision du tir de la mitrailleuse s'est avérée en guerre aussi bonne qu'en temps de paix, tout comme si les servants n'étaient pas soumis aux émotions du champ de bataille. Cette qualité se retrouve, et dans une proportion plus grande, chez le canon, et la *solidité morale* est l'une des qualités positives principales de l'artillerie. Donc, aucune raison de préférer la mitrailleuse au canon.

Quatrième argument : la mitrailleuse tire, à toutes les distances, avec sa dispersion naturelle, c'est-à-dire celle provenant de son agencement mécanique ; sa précision est donc, dès que le but a été saisi, indépendante de l'émotivité du tireur¹. Cette propriété donne à la mitrailleuse une énorme

¹ Nous reproduisons le texte intégral de cette phrase quelque peu bizarre : « Da es (Mg) auf alle Entfernungen mit seiner natürlichen, das heisst ihm mechanisch eigentümlichen Streuung schießt, so ist seine Treffgenauigkeit, sobald das Ziel erfasst ist, in der Tat vom Gemütszustand des Schiessenden unabhängig. »

supériorité sur toutes les autres armes, y compris les canons de toutes sortes. Il s'agit ici, pour employer une expression plus simple, de la *solidité matérielle* d'une arme, qualité que le canon, n'en déplaie au colonel Gertsch, possède à un plus haut degré que la mitrailleuse.

De ces arguments qui, tous, parlent tout autant et même davantage en faveur du canon que de la mitrailleuse, le colonel Gertsch conclut que la mitrailleuse est l'arme destinée à renverser toutes les valeurs actuelles dans l'art de la guerre. On pourrait, en se basant sur ces seuls arguments, prétendre avec autant de raison que le canon est l'arme par excellence et que nous devons avoir une armée non pas de mitrailleuses mais de canons.

Le colonel Gertsch s'excuse de l'hérésie qu'il commet en proposant la suppression de l'artillerie, cette arme qui, dit-il, déjà du temps de Napoléon fut l'ornement des armées. Ce ne sont pas des excuses, mais des preuves qui sont nécessaires, et lorsque ces dernières seront là, péremptoires, les artilleurs seront les premiers à voter la suppression de leur arme. Mais pas plus qu'il n'a démontré pourquoi la mitrailleuse doit être l'arme unique et universelle, le colonel Gertsch n'a prouvé l'inutilité de l'artillerie, cette arme qu'il désigne sous le nom d'ossature traditionnelle du champ de bataille. Le colonel Gertsch semble ignorer que, depuis longtemps déjà, en Suisse, on prétend que l'ossature du champ de bataille, dans la défense du moins, doit être formée par les mitrailleuses et que l'artillerie ne doit que renforcer et compléter cette ossature.

Mais, y pensez-vous, écrit le colonel Gertsch en se mettant à la place de ses contradicteurs, faire la guerre sans canons ! Et que serait une bataille sans le bruit du canon ? Evidemment, pour des chefs qui de l'artillerie ne connaissent que le bruit du canon, l'absence de ce bruit serait singulière, peut-être même angoissante, et il y a malheureusement encore trop de chefs dont les connaissances d'artillerie se bornent à celles perçues par les sens de l'ouïe. Mais il y a et il y a eu d'autres chefs qui ont connu et compris cette arme ; entre autres Napoléon pour qui l'artillerie n'était certes pas un simple ornement, mais une *arme* au moyen de laquelle il gagnait les batailles. Nous ne

voudrions pas faire au colonel divisionnaire Gertsch l'injure de lui rappeler les plus célèbres de ces batailles, dans lesquelles l'emploi de l'artillerie, c'est-à-dire la manœuvre par le feu, joua un rôle prépondérant. Nous nous permettons seulement de lui rappeler que « ce n'est qu'aux sources de la tradition, voire les plus lointaines, que l'on peut puiser pour alimenter à l'avance cette indispensable intuition manœuvrière qui, de nos jours, présente la caractéristique, singulièrement grave, de s'imposer à un nombre de chefs de plus en plus considérable »¹ ; et que l'histoire, aussi bien après qu'avant l'introduction des armes à feu, infirme le fait avancé par le colonel Gertsch, que depuis le remplacement des hallebardes par les armes à feu c'est la supériorité du nombre qui, seule, a décidé des batailles.

Le colonel Gertsch est, sans aucun doute, un excellent fantassin, mais il nous permettra de lui dire qu'il semble n'avoir jamais compris l'artillerie ; c'est probablement pourquoi il ne sait que faire de cette arme. Sans cela il n'écrirait pas : « Aux grandes distances, l'artillerie adverse, même avec le concours d'un excellent service d'observation aérienne, ne peut avoir aucun effet sur l'armée de mitrailleuses, et, aux distances auxquelles cette artillerie pourrait obtenir de l'effet, elle serait un excellent objectif pour les mitrailleuses » Cela veut donc dire que la distance efficace du canon est de 2000 mètres ; le colonel Gertsch en est encore à l'artillerie de 1870, sans doute, car, en 1914, la distance efficace du canon de 75 mm. était déjà de 5 km. environ. Et il n'écrirait pas non plus : « Dans l'application de la tactique des armées modernes des grandes puissances, l'artillerie est, une fois en position, une pièce rigide de la grande machine qu'est devenue l'armée. Chaque batterie est un membre de ce grand corps mécanisé, membre qu'il est presque impossible de faire mouvoir. » Cela c'était la grande servitude des canons lisses, tirant directement ; de l'artillerie de Napoléon, par exemple, qui, malgré cette lourde servitude de l'indisponibilité des batteries engagées, sut, avec ces batteries, gagner des batailles,

¹ Colonel Cambuzat, Gibernes d'artilleurs, Tome III, Giberne préliminaire.

parce que non seulement Napoléon avait été artilleur, mais parce qu'il était un chef connaissant et comprenant toutes les armes de ses armées, car « la guerre est une entreprise collective, dans laquelle le succès ne peut être obtenu que par la convergence des efforts. Celle-ci résulte surtout de la connaissance réciproque, par les différentes armes, des procédés de combat des autres armes ¹. »

Mais depuis l'introduction des canons rayés et depuis que le tir indirect a été possible, la question a complètement changé et la disponibilité de l'artillerie engagée est devenue un des éléments qui font de cette arme le moyen de manœuvre le plus puissant et le plus brutal mis à la disposition du chef. L'arme de l'artillerie n'est pas constituée par le canon, mais par les projectiles lancés par ce canon et le maniement des trajectoires, donc la manœuvre par le feu, est d'une souplesse incomparable pour qui sait en faire usage.

L'assertion du colonel Gertsch est absolument fausse que la conduite de l'artillerie n'exige de ses chefs plus aucun effort intellectuel, mais peut être assumée par de simples mécaniciens. Le colonel Gertsch ne voit de l'artillerie que le canon, celui qui fait du bruit, et c'est un fait, et un fait très heureux, que le service de la pièce, comme celui de la mitrailleuse du reste, est toujours plus mécanisé. L'instruction du personnel en est facilitée ; le service de la pièce devient indépendant des nerfs des savants et la précision ainsi que la solidité morale et matérielle de l'arme en sont augmentées. Par contre, le travail intellectuel des chefs est accru dans une même proportion et l'esprit de décision de ces chefs, leur travail et leur influence, s'ils sont moins apparents qu'autrefois, n'en sont, n'en déplaît au colonel Gertsch, pas diminués, bien au contraire. Comme le général Herr l'a écrit : « Plus que toutes les autres armes, l'artillerie est une arme de cadres », et : « L'artillerie ne vaut guère que ce que valent ses chefs » ². D'autre part, le colonel Cambuzat écrit : « Sous le premier Empire, par exemple, on pouvait faire un bon colonel avec

¹ Instruction provisoire sur l'emploi des grandes unités. Annexe 2, *liaisons et transmissions*.

² Général Herr, *L'artillerie*.

un peu de science, du métier et de la bravoure. Aujourd'hui le rendement professionnel du même grade exige en outre beaucoup de science, avec de l'art, et les conditions d'instruction sont moins avantageuses »¹.

Le temps n'est plus où le commandant d'un corps de troupes pouvait s'en remettre, pour conduire son artillerie, uniquement à son chef d'artillerie, mais le chef doit, assisté de son artilleur, diriger lui-même son artillerie, et l'ordre qui régit l'emploi de toutes les armes d'un corps de troupes doit sortir d'une seule coulée, d'un seul moule, du cerveau d'un seul chef.

Que sera l'armée de mitrailleuses ? D'après les schémas représentant le fractionnement de combat de la compagnie et du bataillon — schémas qui rappellent étrangement un motif de tapisserie — la compagnie comptera 12 mitrailleuses et le bataillon, à 4 compagnies, 48 mitrailleuses. Pour armer notre armée de mitrailleuses il faudrait 7000 mitrailleuses, ce qui absorberait à peu près notre effectif d'infanterie actuel.

Placée dans des conditions analogues à l'armée actuelle, cette armée de mitrailleuses pourra mobiliser, se concentrer et arriver au contact de l'ennemi, tandis que l'armée actuelle n'arriverait pas même à mobiliser. Pourquoi ? Nous l'ignorons, car l'armée de mitrailleuses qui n'aura ni artillerie, ni génie, devra tout de même posséder des moyens de transport, chevaux et camions, des services de l'arrière, y compris le ravitaillement en munitions, quoique le colonel Gertsch prétende pouvoir supprimer les parcs ; elle devra se rendre, par rail ou par route, à la frontière puisque le colonel Gertsch veut porter la guerre sur le territoire de l'adversaire. La suppression de l'artillerie ne fait que réduire les dimensions de l'objectif offert à l'aviation ennemie, mais l'objectif lui-même reste, de même sa grande vulnérabilité pendant la période de mobilisation et de concentration. Donc l'armée de mitrailleuses ne parviendra pas plus facilement à la frontière que l'armée actuelle.

Le contact avec l'adversaire établi, comment l'armée de mitrailleuses mènera-t-elle la lutte ?

¹ Colonel Cambuzat, *Gibernes d'artilleur*, tome III, *Giberne préliminaire*.

La puissance de feu d'une mitrailleuse est équivalente à celle de 250 fusils, donc une mitrailleuse remplacera une ligne de tirailleurs de 250 hommes (le colonel Gertsch en est encore à la ligne de tirailleurs dans laquelle les fusiliers sont à un mètre l'un de l'autre). Cette « ligne » de mitrailleuses sera renforcée d'une deuxième, puis d'une troisième ligne, les mitrailleuses étant toujours à 250 mètres les unes des autres et la distance entre les lignes étant aussi de 250 mètres. Chaque bataillon met en ligne deux compagnies, les deux autres restent en réserve à une distance variant entre 250 mètres (le chiffre fatidique) et un demi-jour de marche. Les mitrailleuses de ces compagnies de réserve sont aussi placées à 250 mètres les unes des autres comme les choux d'un carré de jardin et relèvent, à la tombée de la nuit, les compagnies de première ligne ; c'est pourquoi les compagnies de réserve doivent être munies de projecteurs. Il y aura donc des mitrailleuses diurnes et des mitrailleuses nocturnes.

C'est dans cette formation de combat que la nouvelle armée ira chercher l'adversaire chez lui, car, dit le colonel Gertsch, seul le terrain au delà de la frontière entre en considération pour la lutte, l'assailera d'un feu meurtrier, ne le laissant souffler ni jour ni nuit, le tournera et l'accrochera par derrière. Contre une armée de mitrailleuses bien instruite et bien conduite, aucune des armées modernes ne pourra tenir, quelle que soit sa force numérique. Et voilà comment nous gagnerons la guerre !

Nous ne voulons pas nous arrêter à discuter longtemps le pour et le contre de cette « tactique », mais nous tenons à relever quelques points auxquels le colonel Gertsch fait allusion dans son opuscule.

D'après lui, l'armée actuelle n'arrivera pas au contact de l'ennemi, car, avant que sa faible artillerie puisse entrer en action, l'armée sera détruite par les obus à gaz lancés par la nombreuse artillerie à longue portée de l'adversaire. L'armée de mitrailleuses, elle, arrivera à l'ennemi presque sans pertes. Comme on ne gaze, en général, pas un objectif, mais toute une région, il importe peu que, dans cette région, les troupes soient réparties comme des choux plantés régulièrement ou

comme des carottes semées à la volée ; il importe peu aussi qu'il y ait, dans cette même région, de l'artillerie ou uniquement des mitrailleuses ; il suffit que dans la région gazée il y ait des êtres vivants pour que les gaz produisent leur effet. Les fameux intervalles de 250 mètres entre mitrailleuses seront bientôt connus de l'adversaire qui pourra ainsi déterminer quelles surfaces il doit gazer pour obtenir l'effet recherché. De plus, l'armée de mitrailleuses aura aussi des services de l'arrière qui pourront être atteints tout aussi bien que ceux de l'armée actuelle. Donc l'effet des gaz reste le même pour la nouvelle armée que pour l'ancienne.

Le colonel Gertsch veut mener la lutte contre les chars et contre les avions avec les mitrailleuses ; cela est possible, à condition de disposer, pour cela, de mitrailleuses spéciales. Mais, selon le colonel Gertsch, l'armée de mitrailleuses ne disposera que de notre mitrailleuse lourde actuelle ; donc cette lutte ne pourra pas être efficace. Du reste, pour lutter contre l'avion volant haut, celui qui attaque les arrières des armées et la population civile, la mitrailleuse spéciale ne suffit plus, il faut le canon.

Enfin, selon le colonel Gertsch, l'armée de mitrailleuses est faite pour l'offensive et pas pour la défensive. Ici, l'auteur commet une erreur technique, car la mitrailleuse est l'arme par excellence de la défensive, tandis que le canon est plus apte que la mitrailleuse à l'attaque ¹.

Le colonel Gertsch estime que son armée étant en quelque sorte de la poussière, l'adversaire ne pourra l'atteindre avec quelque succès ; c'est juste, mais que rencontrera l'armée de mitrailleuses dans son offensive en territoire ennemi ? De la poussière d'infanterie, des batteries d'artillerie hors de la portée de ses mitrailleuses, des retranchements contre lesquels les balles de mitrailleuses ne peuvent rien, des services de l'arrière hors de portée eux aussi. Et alors, sur quoi toutes ces mitrailleuses dirigeront-elles leurs gerbes meurtrières ? Et que fera cette armée qui n'a besoin ni d'artillerie, ni de sapeurs, ni de pontonniers, en un mot, qui se suffit à elle-même, de sa

¹ Voir *R. M. S.*, août 1926. A propos de l'emploi rationnel de l'artillerie.

puissance de feu qui est, d'après le colonel Gertsch, dans toutes les situations, plus que suffisante ?

Il y a, à la base de la brochure du colonel Gertsch, deux principes justes :

1. la puissance de feu écrasante de l'arme automatique,
2. le danger de la copie servile de ce qui se fait dans les armées étrangères.

Mais ces principes justes, le colonel Gertsch les applique à l'extrême, car à force de vanter les qualités de la mitrailleuse et de surenchérir sur ces qualités, il en arrive à mépriser toutes les autres armes et à ne plus voir que la mitrailleuse ; d'autre part, pour être bien sûr qu'il ne copie pas quelque principe des armées étrangères, il prend le contre-pied de ce qui s'est fait jusqu'ici.

Enfin, à notre avis, la brochure du colonel Gertsch est un coup d'épée dans l'eau, car nous possédons déjà une armée de mitrailleuses : notre infanterie. Depuis la fin de la Grande Guerre, la tactique a évolué ; sans précisément copier les armées voisines, nous avons, autant que possible, profité des expériences faites par les armées belligérantes. Nous n'en sommes plus à la ligne de tirailleurs, mais aux groupes de combat et toute notre tactique est basée sur l'emploi de l'arme automatique.

Mais notre infanterie se distingue de l'armée de mitrailleuses du colonel Gertsch par deux points principaux :

Notre infanterie ne place pas ses armes automatiques à 250 mètres de distance l'une de l'autre, mais suivant le terrain.

Notre infanterie a toujours besoin de ses vieilles comme de ses jeunes auxiliaires et n'a pas la prétention de mener, à elle seule, tout le combat ; par cela, elle n'abdique ni courage, ni force morale, ni esprit offensif.

Lieut.-colonel CH. A.
